



Résumé : *Nous proposons ici une approche panoramique des marqueurs de modalisation, en prenant comme point de départ les idées des « précurseurs » du phénomène pour arriver à la vision d'un théoricien du discours, en l'occurrence, Patrick Charaudeau. Après exposer quelques-uns de ses concepts sur la question on essaie d'en regrouper une partie avec une autre vision des modalisateurs, que nous avons formulée. Pour conclure nous présentons une application pratique des théories exposées sur un petit texte « mixte » (qui oscille entre chronique et poésie) de Manuel Bandeira.*

Mots-clés : *modalisateurs, analyse du discours, marqueurs d'énonciation*

Resumo: *Propomos aqui uma abordagem panorâmica dos marcadores de modalização, tomando como ponto de partida as idéias dos “precursores” do fenômeno para chegar à visão de um teórico do discurso, Patrick Charaudeau. Depois de ter exposto alguns de seus conceitos sobre a questão, tentamos reagrupar uma parte empregando outra visão dos modalizadores, que formulamos. Para concluir, apresentamos uma aplicação prática das teorias expostas em um texto “misto” (que oscila entre crônica e poesia) de Manuel Bandeira.*

Palavras-chave: *modalizadores, análise de discurso, marcadores de enunciação*

Abstract: *This paper presents a theoretical overview on markers of modalization, having as starting point some ideas from the predecessor studies about that phenomenon and culminating with the present view of the discourse analysis theory developed by Patrick Charaudeau. After presenting some of the known concepts on this kind of discourse markers, we will try to offer a new proposal by adding our own concepts. To conclude, we will use this new theoretical approach to analyze a “blended” text (one which oscillates from chronicle to poetry), written by Manuel Bandeira.*

Keywords: *modalizers, discourse analysis, enunciation markers*

En 1890, Michel Bréal a publié un livre intitulé *Essai de Sémantique : science de significations*, où il a exposé des idées sur ce qu'il a nommé « élément

significatif ». Bréal a qualifié celui-ci comme un « fondement primordial » du langage. On peut y voir déjà le « présage » d'une théorie qui apparaîtrait dans les années 60 du vingtième siècle et qui a changé les chemins des études linguistiques (entre autres) : le lecteur a deviné, on fait ici mention à la théorie de la subjectivité, d'Emile Benveniste. Bien que très connu, ce paragraphe mérite d'être rappelé :

« La subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur de se poser comme 'sujet'. Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or, nous tenons que cette 'subjectivité' (...) n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est 'ego' qui dit 'ego'. Nous trouvons là le fondement de la 'subjectivité', qui se détermine par le statut linguistique de la 'personne'. » (Benveniste, 1966 : 259-260)

La subjectivité se manifeste donc par l'emploi de certaines formes langagières, elle ne précède pas la possibilité d'expression, car « le langage n'est possible que parce chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme JE dans son discours » (Benveniste, 1966 : 260).

Il faut noter que Benveniste a fait sortir de l'oubli -où il semblait condamné pour toujours, par des théories linguistiques trop « dures » - le sujet qui communique et lui a redonné sa juste valeur dans le domaine des études du langage.

Si l'on part de ce présupposé, on peut donc affirmer, d'ores et déjà, que tous nos énoncés ou tous nos actes de langage sont modalisés, c'est-à-dire, imprégnés de notre subjectivité en tant que sujets-parlants.

Des énoncés ou des actes de langage modalisés

Observons ces trois définitions qui pourront nous aider à mieux comprendre le problème de la modalisation dans les énoncés ou actes de langage :

1. La définition de *modus*, fournie par Charles Bally qui le voit comme « /.../ la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté, qu'un sujet parlant énonce sur une perception de son esprit » (Bally, 1965 : 38).
2. La définition de modalité, fournie par Le Querler : « Je proposerai donc comme définition de la modalité : l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Le Querler, 1996 : 61).
3. Et, finalement, la définition de modalisation, proposée par Charaudeau :

« La modalisation ne constitue donc pas qu'une partie du phénomène de l'Énonciation, mais elle en constitue le pivot, dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur /.../, à lui-même /.../ et à son propos /.../ » (Charaudeau, 1992 : 572).

En songeant toujours à la théorie de la subjectivité de Benveniste et en rassemblant les trois définitions ci-dessus, on arrive à quelques conclusions : tout d'abord, le sujet qui assume la communication laisse dans ses énoncés des marques susceptibles

de montrer sa subjectivité. Cela arrive qu'il le veuille ou non, de façon volontaire ou involontaire. Quoi qu'il en soit, ces marques peuvent amener un interlocuteur avisé à découvrir des pistes qui le mèneront vers la subjectivité du sujet parlant. Encore faut-il rappeler que celui-ci est soumis à une certaine conception du monde, à certaines croyances ou savoirs partagés qui lui sont pour ainsi dire, imposés par les contrats communicatifs (Charaudeau, 1983, 1992, 2008) qui gèrent sa vie en société. Mais, dans un cas comme dans l'autre, ce sujet sera toujours vu comme quelqu'un qui réalise des mises en scène (Charaudeau, 1983, 1992, 2008), en tant qu'acteur dans un monde régi par différents discours.

Ainsi, dans ces mises en scène produites dans et par les actes communicatifs d'un individu donné, lors d'une situation donnée, il est possible de retrouver des éléments visibles qui « traduiront » (ou « trahiront ») ses intentions. Mais cette visibilité n'est pas une condition sine qua non de la modalisation. On rappelle que, le « non-dit » ou le « dire implicite » (Charaudeau, 1992 : 573) constituent eux-aussi des marques révélatrices d'une attitude du sujet qui se lance dans un acte de communication et qui « modalise » ses énoncés en fonction de la situation et de la situation de communication où il se trouve.

C'est l'approche de ces configurations visibles ou non-visibles qui peut constituer le but d'une lecture réalisée dans un cours de littérature, par exemple. Mais, avant de passer aux applications pratiques, on aimerait inviter le lecteur à observer quelques configurations des marqueurs énonciatifs.

Marqueurs d'énonciation

D'une façon générale, l'éclosion des marqueurs qui renvoient à l'acte d'énonciation peut être vérifiée : (i) dans l'emploi de certains pronoms personnels, démonstratifs, temps et modes verbaux, etc., c'est-à-dire, dans un cadre lié aux systèmes formels ; (ii) par l'emploi de certains adverbes, adjectifs, substantifs ; (iii) dans l'organisation du discours en catégories : songeons donc aux Modes d'organisation du discours (Énonciatif, Descriptif, Narratif et Argumentatif) (Charaudeau, 1992 : 569-578).

Pourtant, il faut songer au fait que les marques linguistiques ne sont pas « monosémiques » (Charaudeau, 1992 : 569-578); en effet, une même marque peut recevoir des sens différents, selon les caractéristiques du contexte dans lequel cette marque est employée. Voyons, par exemple, le cas du verbe « vouloir », en observant trois occurrences de ce verbe :

- (1) Je veux que tu sois heureuse.
- (2) Je veux que tu fermes la porte, s'il te plaît.
- (3) Ne veux-tu pas venir avec nous ?

Dans (1) le verbe vouloir exprime un désir ; dans (2) il exprime un ordre (déguisé en demande) ; dans (3) il exprime une demande, voire une supplique.

Outre cela, il faut considérer qu'une même marque linguistique, dans un même contexte peut exprimer, à la fois, plusieurs intentions de communication.

Prenons cet énoncé comme exemple :

(4) Sans vouloir te couper la parole, je peux y ajouter un mot ?

L'énoncé (4) pourra signifier, selon les intentions du sujet-communicant :

(4') Je fais mine de demander l'autorisation pour parler un peu, mais, j'ai l'intention de beaucoup parler !

(4'') J'aime interrompre les autres quand ils parlent, c'est une occasion pour leur montrer mes connaissances...

(4''') Je veux, vraiment, y ajouter un simple mot.

Il arrive aussi l'envers, c'est-à-dire, une même intention de modalisation peut être exprimée par des marques linguistiques qui appartiennent à des systèmes formels différents. Quelques cas liés à des énoncés du type « donner un ordre » s'y retrouvent. Voyons :

(5) Va-t-en !

(5') Casse-toi !

(5'') Geste furieux indiquant la porte.

Finalement, il se peut que la modalisation ne soit pas exprimée par aucune marque linguistique comme on voit dans le cas de (5''). Ce sera l'organisation de l'énoncé, son contexte, qui montrera la présence d'une modalité énonciative. En plus, la modalisation peut être, également, cachée dans l'implicite du discours : il suffit de songer à l'utilisation de certaines formes ironiques...

Ainsi on voit que la modalisation est une catégorie conceptuelle, qui rassemble plusieurs moyens d'expression. Ce sont ces moyens d'expression qui vont permettre au sujet-communicant de montrer/expliciter ses positions et ses intentions communicatives. La modalisation se compose ainsi d'un certain nombre d'actes de langage de base, qui correspondent à une prise de position particulière du locuteur face à son acte de locution.

Et comment peut-on nommer ces actes de base ? Tout simplement : actes locutifs et modalités énonciatives (Charaudeau, 1992 : 574-577). Regardons assez rapidement chacun.

Les actes locutifs

On peut dire qu'il y a trois types d'actes locutifs : les alocutifs, les élocutifs et les délocutifs (Charaudeau, 1992 : 574-576).

Les premiers sont ceux où le locuteur fait entrer son interlocuteur dans son acte de langage. En voici un exemple :

(6) Paul, viens ici voir le magazine que j'ai reçu !

Les seconds sont ceux où le locuteur dit quelque chose qui le concerne, à lui seul, en montrant, en même temps, sa position sur cette chose. C'est le cas des énoncés comme

(7) J'aime bien cet auteur.

(8) J'adore la griffe Dior.

Les troisièmes sont ceux où le locuteur et l'interlocuteur semblent être absents de l'énonciation. En voici deux cas de figure :

(9) Rira mieux qui ria le dernier.

(10) En 1.500, trois caravelles portugaises sont arrivées au Brésil.

Ceci dit, voyons les « configurations de modalités » (Charaudeau, 1992 : 576-577)

Les configurations des modalités

Le sujet-énonciateur peut exprimer de deux façons son attitude par rapport au contenu de son énoncé, soit de façon explicite, soit de façon implicite.

Appartiennent au premier cas des énoncés où l'on voit l'emploi :

(i) de certains verbes tels que : « Je pense que... » ; « Je dois... » ; « Je doute que... », etc. ;

(ii) des adverbes et locutions adverbiales telles que : « sans doute » ; « peut-être » ; « sans aucun doute », etc. ;

(iii) des adjectifs placés dans des constructions langagières bien personnelles ou subjectives comme : « C'est très joli ce que vous me dites. » « C'est moche ! » « C'est bien écrit. », etc.

(iv) des intonations et des ponctuations que fourniront, selon les cas, un ton impératif, interrogatif, etc. à l'acte de langage.

La seconde façon d'exprimer sa subjectivité se localisera dans l'implicite du langage. Ainsi, des hésitations, des répétitions placées dans l'énonciation peuvent être des indices de modalités ou des modalisateurs de la pensée de celui qui prend la parole (dans sa forme parlée ou écrite).

A notre avis, les marques de modalité que nous avons présentées jusqu'à présent et qui ont été proposées par Charaudeau pourraient se rencontrer et se joindre aux catégories suivantes, que nous (Machado : 1985, 2001) proposons :

(i) celle des modalités logiques, susceptibles de montrer les différentes nuances du probable, du possible, de la nécessité et de la possibilité. Deux exemples : « Il est bien possible qu'il pleuve, il y a pas mal de nuages menaçants au-dessus de nos têtes... » « Il faut que vous étudiez le français pour mieux profiter votre séjour en France ».

(ii) celle des modalités appréciatives qui peut mettre en évidence des opinions, des jugements, des appréciations. Deux exemples : « Je suis très contente d'être ici ». « Je l'aime avec modération, sans plus ».

(iii) celle des modalités « de topiques », qui met en valeur une certaine partie de l'énoncé. Deux exemples : « Boff, mon père, la voiture, les amis du Club prennent toute la place dans sa vie ». « Croyez-moi, elle, Marie, cette femme est folle, elle me harcèle ».

(iv) celle des modalités intersubjectives, qui s'occupe des rapports que les énonciateurs maintiennent entre eux. Deux exemples : « Vous êtes inquiet ? - A votre avis ? » « Il est quelle heure ? - C'est l'heure du départ. »

(v) celle des modalités d'auto-référenciation, dans lesquelles on peut inclure les différents usages de l'ironie, de l'autocritique, de la rectification d'un dit, bref, tous ces actes langagiers dans lesquels nous faisons référence à quelque chose que nous avons dit ou écrit. Deux exemples : « Ce n'est pas ça que je voulais dire : je te parle d'amitié, pas d'amour, dans ce cas là ». « Je vous présente des délires à moi, pas de concepts formels ».

(vi) celles des modalités interdiscursives, c'est-à-dire celles où nous rendons évidentes l'hétérogénéité de nos dits/écrits : Deux exemples : « Oh My God, et penser que je ne suis encore en retard. » « Comme le disaient les soixante-huitards sous les pavés la plage ».

Nous pensons que les marques explicites exprimées dans un contexte donné pourraient être encadrées dans une (ou plus d'une) catégories exposées ci-dessus. C'est ce que l'on va essayer de montrer dans le prochain segment.

Suggestion de lecture/repérage des marques de modalisation en salle de classe

Notre enjeu est celui d'appliquer la théorie ou les théories des marqueurs d'énonciation dans la salle de classe. C'est ce que nous avons effectivement réalisé lors d'un cours de littérature, dans lequel les étudiants ont demandé de comparer des productions françaises à des productions brésiliennes. Uniquement pour les besoins de ce cours, nous avons traduit librement un petit texte de Manuel Bandeira, poète et écrivain brésilien. Le voici, ce texte.

Rosa en trois temps

J'ai un ami qui ne sent pas Guimarães Rosa comme écrivain.

-J'aime la prose simple, directe, dit-il. Rosa est tortueux.

Je lui réponds que moi-aussi j'aime la prose simple, directe, mais Rosa, comme Joyce doit être accepté comme une exception à la règle. Rosa, comme Joyce, a le droit de se servir de la langue pas de façon conventionnelle, comme presque tout le monde le fait, d'ailleurs, mais en y ajoutant, comme Mallarmé « un nouveau sens aux paroles de la tribu ». Rosa invente des mots, les déforme, les désintègre, les reconstruit, il fait des alchimies, de la chirurgie esthétique ou n'importe quoi ? D'Hitler et *atrocité* il a fait *hitlerocité*, monstre terrible.

La restriction que, parfois, j'ai à son égard est donc insolente : je lui critique cette opulence en ce qui concerne l'invention des mots. Rosa ne se répète pas, il ne retire pas de clichés de ses trouvailles. A la fin on ne sait pas si ce qu'il a écrit a été inventé par lui ou si c'est un usage privé des gens de sa petite ville du Minas.

L'une des plus surprenantes inventions de Rosa a été celle d'écrire « dans cette autre vie de la mort ». Oh ! Ce que je n'aurais pas fait pour fabriquer cette expression ! Maintenant, il est tard, c'est déjà trouvé, la seule chose qui me reste, c'est de plagier Rosa.

Je me suis décidé à faire comme Nilton Silva qui a écrit quelques jolis vers et leur a donné comme titre « Poème fait avec un vers de Manuel Bandeira ». Mon vers est « Je veux l'Etoile du Matin ! » Sur ce vers Nilton a tissé des variations.

J'agis d'une façon un peu différente : je dirais une demi-douzaine de lieux communs et je les fermerai en me servant de l'intelligence de Rosa. Ainsi (ce n'est qu'un essai) :

Poème avec une ligne de Guimarães Rosa

Après ma mort, / Tout d'abord je voudrais embrasser mes parents, mes frères, mes grands-parents, mes oncles, mes cousins. / Puis j'irais faire l'accolade, longtemps, avec quelques amis à moi - Vasconcellos, Ovalle, Mario... / J'aimerais aussi voir Saint François d'Assise. / Mais qui suis-je ? / Je ne le mérite pas. / Donc, je me perdrais dans la contemplation de Dieu et de sa gloire, / Ayant oublié pour toujours toutes les délices, les douleurs, les perplexités / Dans cette autre vie de la mort.

Qu'en penses-tu Rosa ? Qu'en pensez-vous lecteurs ?

(Bandeira, 1971 : 17)

Dans une vision bien panoramique, nous voudrions vous montrer les « trouvailles dans le domaine des modalités » du texte, faites par un professeur et ses étudiants. En d'autres termes nous avons réussi à repérer :

1. *Des modalités logiques* : elles se sont laissées voir dans « Qu'en penses-tu Rosa ? Qu'en pensez-vous lecteurs ? ». En effet, ces deux énoncés exhibent différentes nuances du possible. Le sujet-communicant demande une opinion à ses interlocuteurs.

2. *Des modalités appréciatives* : on les a identifiées par les « goûts » exprimés dans le premier, second et troisième paragraphe. Ces « goûts » laissent voir des préférences qui appartiennent au monde de l'écrit, évidemment, mais qui viennent du monde réel, rapporté par le sujet-communicant. Nous avons mis en italiques les expressions qui montrent les appréciations: (1^{er} paragraphe) « J'ai un ami que ne sent pas Guimarães Rosa comme écrivain. -J'aime la prose simple, directe, dit-il. Rosa est tortueux. Je lui réponds que moi-aussi j'aime la prose simple, directe/ .../ » ; (2^e paragraphe) « La restriction que j'ai à son égard est donc insolente » ; (3^e paragraphe) « L'une des plus surprenantes inventions de Rosa/.../ ».

3. *Des modalités « de topiques »* : nous avons inclus, dans ce type de modalité certaines expressions de G. Rosa que Bandeira emphatise. Ainsi : «/.../hitlerocité, monstre terrible » et « ...dans cette autre vie da la mort ». Nous avons voulu montrer que la modalisation se centrait sur quelques mots ou expressions « mis en avant » par rapport aux autres mots qui formaient le ou les énoncés en question.

4. *Des modalités intersubjectives* : nous y avons inclus le dernier énoncé du texte, celui où Bandeira essaie d'entamer une « pseudo-conversation » avec Guimarães Rosa et ses lecteurs : « Qu'en penses-tu Rosa ? Qu'en pensez-vous lecteurs ? » Ce sont des questions qui sollicitent ou font mine de solliciter une réponse ou une suite conversationnelle.

5. *Des modalités autoréférentielles* : nous pouvons citer quelques cas : 1^{er}) la transcription des mots de l'ami qui ne « sent » pas Rosa ; les voix convoquées par l'auteur, en l'occurrence, les voix de Mallarmé, G. Rosa, Nilton Silva : elles traversent joyeusement le texte ; 2^e) à l'intérieur de celui-ci, le titre du poème que Manuel Bandeira « va construire » et la « ligne » de Rosa qui lui a donné de l'inspiration.

En songeant à Charaudeau (op.cit.) nous avons aussi cherché à repérer dans la page littéraire en question les marques formelles explicites qui dénotent la présence d'une subjectivité ou d'une modalisation. On a trouvé donc des verbes comme « sentir », « plagier », « vouloir » ; des adjectifs comme « tortueux », « terrible », « jolis », « oublié » ; la ponctuation qui n'est pas du tout aléatoire, surtout chez un poète comme Bandeira : des phrases exclamatives qui montrent son admiration, des phrases interrogatives pour « encourager » l'échange interlocutif... On notera également, l'emploi des signes d'orthographe tels que les guillemets, dont l'emploi est toujours significatif, puisque dans le présent cas, ces mots ont été choisis par le sujet-communicant au milieu de tant d'autres.

Un autre cas de figure intéressant qui oscille entre marques formelles explicites et implicites peut être vu dans les mots en italique : ils gardent une pointe d'ironie, (ainsi, les mentions aux créations parfois monstrueuses de Rosa).

L'ironie est aussi visible dans la presque-parodie des poèmes créés à partir des extraits d'autres: le premier, c'est le poème de Nilton Silva, créé à partir du titre d'un des poèmes de Bandeira ; le second, c'est le poème créé par le sujet-communicant lui-même « à partir d'une ligne de Rosa ». A notre avis, nous y assistons à un curieux cas d'imitation d'une imitation qui peut être expliqué par le ce mot magique : « parodie ». Mais attention ! Pas la parodie de critique destructive : ici nous sommes confrontés à la parodie d'hommage. Mais, l'ironie y est toujours...

Quelques mots pour conclure

Les études sur la modalisation et ses différentes configurations nous mènent à une lecture décodée du texte. On découvre les positions du sujet-communicant face à son dit, à son interlocuteur/lecteur et face au monde représenté par le langage.

Cela nous mène à deux conclusions :

- 1_{re}) Il n'y a pas de textes « neutres ». Le sujet-communicant se montre ici et là, par les propres mots de la langue, même quand il veut se cacher derrière eux.
- 2_e) La modalisation énonciative est une stratégie efficace dans l'art d'écrire ou de parler. Elle peut varier selon celui qui l'emploie. Elle peut aider le sujet-communicant à échapper d'un certain dogmatisme et à mieux communiquer et à mieux influencer l'autre, le faire entrer dans son « jeu ».

C'est pour cela sans doute que l'on modalise les énoncés dans les discours et, si on le fait en obéissant aux circonstances discursives, on le fait également en visant à obtenir certains effets dans les actes de langage que l'on met en scène et dans la vie quotidienne et dans des textes littéraires d'aujourd'hui et d'hier, brésiliens ou français.

Bibliographie

- Bally, C. 1962. Linguistique générale et linguistique française. Berne : Seuil.
- Bandeira, M. 1971. « Rosa em três tempos - III ». Seleta em prosa e verso. Rio de Janeiro: José Olympio Editora, p.17.
- Benveniste, E. 1974. Problèmes de linguistique générale I. Paris : Tel Gallimard.
- Bréal, M. 1976. Essai de Sémantique : science de significations. Genève : Skaktine.
- Charaudeau, P. 1983. Langages et Discours. Paris : Hachette.
- Charaudeau, P. 1992. Grammaire du sens et de l'expression. Paris : Hachette.
- Charaudeau, P. 2008. Linguagem e Discurso - Modos de organização. São Paulo: Contexto.
- Le Querler, N. 1996. Typologie des modalités. Caen: P.U.C.
- Machado, I.L. 1985. Les faits divers et leur application pédagogique. São Paulo : Université de São Paulo (USP). Thèse de doctorat du 3e cycle.
- Machado, I.L. 2001. « Breves considerações sobre índices de modalização e práticas de leitura ». Calígrama, volume 6, Belo Horizonte: Universidade Federal de Minas Gerais, p. 63-77.